



ASSEMBLEE GENERALE DE LA LIGUE D'OCCITANIE

Dimanche 12 février 2023 à Balma

Pouvoir pour vote par procuration

(dans la limite de 20 voix par délégué en plus de celles du club qu'il représente)

Je soussigné (nom/prénom):

Président du club de :

donne pouvoir à (nom/prénom):

Cocher la case correspondante :

membre licencié du même club ayant 16 ans révolus

représentant le club de:

de me représenter à l'Assemblée Générale de la Ligue d'Echecs d'Occitanie du 12 février 2023 et de se prononcer, en mon nom, pour toute décision qu'il sera convenu de prendre au cours de cette réunion.

Date :

Signature (précédée de la mention manuscrite " Bon pour pouvoir ")

Ce pouvoir est à donner à la personne dûment mandatée de votre choix ou à envoyer, **seulement daté et signé**

par mail à : pierre.leblic@wanadoo.fr ou françoise.cwiek@echecs-occitanie.com

par courrier postal : Pierre Leblic, 7 impasse des rousserolles, 34340 Marseillan

Françoise Cwiek, 18 rue Jean-Jacques Rousseau 31 180 Plaisance du Touch